## PROCES VERBAL



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mars 2019

## La séance est ouverte à 19h00, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT.

M. LE MAIRE. - Bonsoir, vous avez pris connaissance des traditionnelles délégations de signatures. Il convient d'approuver le Procès-verbal du conseil municipal du 15 mars dernier.

Y-a-t-il des demandes de corrections ou de rectifications sur ce Procès Verbal? Non, il est donc adopté à l'unanimité.

Vous avez pu prendre connaissance du tableau des marchés publics concluent en 2018.

Il convient de désigner un secrétaire de séance. J'ai reçu la candidature de Catherine FOUQUE GUILLIET. Elle est désignée comme secrétaire de séance.

#### 1 AFFAIRES GENERALES

### Rapporteur: Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT

1.1 Don de l'association « Mennecy et son histoire ».

Monsieur le Maire salue sa présidente Nicole DUCHON qui est présente.

Puisqu'en l'espèce, l'association a acquis une pièce de porcelaine de Mennecy, une « jardinière bouquetière » d'une valeur de 4000€ qu'elle souhaite remette à la commune afin qu'elle puisse venir enrichir l'exposition permanente qui est dans cette salle.

Comme quoi, la subvention qui est accordée à « Mennecy et son histoire » est un investissement d'avenir, puisque lorsqu'on met en rapport ce qui a pu être rapporté et notre aide à l'association pour des acquisitions de livres notamment, et bien nous nous retrouvons aujourd'hui à avoir quelques euros qui ont faits beaucoup de petits et de ce fait recevoir ce jour un don de 4000€ de cette association.

Cela veut dire, que les livres que nous avons pu commander pour soutenir l'histoire et la culture à Mennecy, n'auront pas été un coût pour la ville mais quasiment un bien financier.

Je tenais au nom du conseil municipal avant même que nous n'ayons délibéré pour accepter ce don remercier l'association et sa présidente et je vais demander à Nicole DUCHON (si elle le veut bien) de venir découvrir cette pièce en ma compagnie et ensuite de bien vouloir nous la présenter.

Nicole DUCHON: c'est une très grosse pièce pour Mennecy, cette pièce est une « jardinière bouquetière » qui comporte deux compartiments, très structuré et presque de l'architecture, les compartiments permettaient de recevoir à l'automne des oignons de narcisses, tulipes...que l'on plaçait dans le petit compartiment et qui pouvait pendant l'hiver, fleurir dans les appartements. C'est une pièce différente que celle que vous avez l'habitude de voir, pièces de table, de statuettes... mais celle-ci nous le l'avions pas.

Dans mon dernier livre, vous avez le pendant de cette pièce qui est représentée, c'est une photographie d'une pièce qui est conservée au musé de Sèvres, à ma connaissance actuelle il n'y a que deux pièces de ce type au monde.

On n'aura jamais son original et on ne va pas se faire d'illusion mais lorsque je l'ai vu passer c'était le moment ou jamais.

L'antiquaire qu'il la vendait fermait ses portes, j'ai donc pu négocier un bon prix parce que ce n'était pas du tout le prix initial qui était de 12000€. Il avait payé 5600€ et la revendait 12.000€, on a mis trois mois pour s'entendre et au 31 décembre 2018 il a accepté de me l'a vendre pour 4000€.

Bien évidemment, je souhaite que cette somme reste de préférence dans le cadre du conseil parce que je ne tiens pas trop à ce que l'on ventile le prix de ses pièces au public.

Comme un bonheur ne vient jamais seul, cette semaine une personne est venue m'apporter ce petit pot à eau que nous n'avons pas dans la collection communale, nous l'avons eu par une connaissance intermédiaire.

Ce Monsieur a offert cette pièce à la commune, elle a été accidentée et je l'ai un peu restaurée, je crois qu'au niveau administratif vous ferez la régularisation le mois prochain car ce n'était pas prévu

au programme mais vous voyez que finalement deux petites sœurs viennent de rentrer à la maison, donc on était très fier.

C'est vrai que Mr le Maire a commencé en parlant de subventions mais ce n'est pas avec l'argent des subventions.

Les 660€ que « Mennecy et son histoire » perçoit chaque année de la commune sont investi entièrement dans le projet de l'association qui sert à publier une revue annuelle, c'est notre projet.

Le budget fonctionnement de l'association (2000€) sont tirés des cotisations des membres, l'argent en excédent vient effectivement de la vente de nos livres, et pourquoi? parce que je n'ai jamais perçu le moindre droit d'auteur depuis 35 ans, donc c'est en fait une trésorerie galopante qui s'est faite par la vente de nos livres, nous vendons le livre des porcelaines à la commune (et on peut le dire ce n'est pas un secret) 30€ alors que nous l'avons payé 51.05€ chez l'imprimeur et qu'on le vend 59€ au public donc il n'y a pas de mauvais commerce la dedans c'est un bon échange et un plaisir qui correspond à mes attentes.

Merci Mme DUCHON, je vous invite à la fin du conseil à venir voir de près ses deux pièces avec grande délicatesse particulière et Mme DUCHON y veillera.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

#### **2 FINANCES**

#### Rapporteur: Claude GARRO

2.1 Débat d'orientation budgétaire 2019

Merci Monsieur le Maire, bonsoir à tous et à toutes enfin à ceux que je n'ai pas vus en arrivant.

On va parler un peu de budget car dans à peu près un mois on va voter le budget primitif 2019, et ce soir nous avons à regarder les grandes orientations de ce budget qui s'appellent maintenant le rapport d'orientation budgétaire (ROB).

Ce document à quelques ajustements près, car nous n'avons pas encore reçu communication de toutes les données devrait correspondre au budget primitif le budget qui sera voté je le rappelle le 12 avril prochain.

Ce budget est divisé en fonctionnement et investissement (comme d'habitude). Le budget de fonctionnement intégrera tous les crédits nécessaires à la bonne marche des services et tous les produits suffisants pour apporter aux habitants les prestations qu'ils sont en droit d'attendre de nous, Quant à notre budget d'investissement il sera dans la ligne droite de nos engagements de notre programme et de notre PPI.

Avant d'aborder quelques informations complémentaires aux documents que vous avez déjà reçues avec la convocation, je vais vous donner quelques caractéristiques en propos liminaire.

En matière de recette de fonctionnement, nos dotations perçues de l'Etat ou des collectivités ou des subventions versées par la CAF devraient cette année encore être en diminution. On n'a pas reçu à ce jour le chiffre concernant la DGF mais nous savons d'ores et déjà qu'elle sera inférieure à celle de 2018, quant à la DSU (dotation de solidarité urbaine) elle ne sera plus que de 60.000€ contre 90.000€ en 2018 du fait de notre sortie en sifflet du dispositif. Et deuxième effet « kisscool » nous devrons nous acquitter cette année encore d'une pénalité de 46.000€ pour insuffisance de logements sociaux en pourcentage du parc immobilier de la ville.

Par contre, ce qui est très intéressant, c'est que nous allons bénéficier cette année d'une augmentation significative de nos recettes fiscales sans augmentation de nos taux du fait de l'amélioration des bases prévue par la loi de finances 2019, majoration de 2.2% et de l'intégration des nouvelles constructions.

Les prestations de services également vont augmenter mais avec augmentation des dépenses en parallèle puisque cela correspondra à la reprise de la gestion des services de restauration.

Notre budget 2019 aura une autre caractéristique c'est celle de connaître un fort investissement, des dépenses réelles nouvelles c'est-à-dire des dépenses d'investissement, hors restes à réaliser, hors remboursement de la dette et hors opérations d'ordre, qui devront s'élever cette année à 6.9 millions d'euros.

Je vais vous donner maintenant un peu de détail sur les deux sections budgétaires :

- Le budget de fonctionnement va atteindre cette année 20.2M€ soit une augmentation globale de 2.80% sur le réalisé 2018, les dépenses quant à elles devraient s'établir après arbitrage entre les différents services à hauteur d'environ 18.40 M€ ce qui nous permet de dégager un autofinancement conséquent de 1.800.000 €, somme qui sera affectée comme l'excédent 2018 au financement de nos investissements.

A l'intérieur de cette enveloppe nous retrouvons les ressources humaines évidemment poste principal crédité pour 11 305 807€, charges à caractère général celles qui regroupent tous les crédits nécessaires au fonctionnement des services, les fluides, les assurances, les locations, les prestations de services, les affranchissements, les télécoms, les réparations, le carburant...j'en passe et des meilleures ainsi que des dépenses liées aux prestations rendues à la population dont la restauration, les crèches, l'accueil de loisirs, le conservatoire, les spectacles...Ces charges à caractère général seront créditées dans notre budget de 4.500.000 € cela représente 23% des dépenses, + 25% sur 2018 du fait d'un changement d'affectation comptable des prestations avec ELIOR, les charges financières seront prévues pour 890.000€, en diminution par rapport à 2018, les autres charges de gestion courante principalement les subventions à caractère social, sportif, culturel et les versements à la caisse des écoles et au CCAS seront de 650.000€.

Les charges exceptionnelles : 33.000€, elles reviennent à un niveau normal après une année 2018 hors norme au cours de laquelle nous avons dû nous acquitter de l'indemnité de résiliation du bail emphytéotique anticipée de la SNI et de la rupture anticipée de la DSP avec ELIOR. Enfin, les atténuations de produits, l'amende de la loi SRU dont je vous ai parlée en introduction et le FPIC qui reste stable à 276 K€.

Nos recettes de fonctionnement prévues dans le budget 2019 seront constituées principalement par le produit de nos impôts locaux (taxe d'habitation et taxe foncière) qui représente 12 M€, soit 60% de nos ressources, par le produit des services environ 2M€, par l'attribution des compensations celle qui est versée par la CCVE pour 2.2M€ pour cette année, enfin par les diverses taxes comme la taxe

additionnelle aux droits de mutation, la taxe sur les pylônes et l'électricité ou redevance des mines toutes les taxes devraient rapporter environ 1M€ au budget communal de fonctionnement 2019.

La DGF qui était une ressource majeure des communes il y a encore 5 ans et (on a perçu en 2014 1.8M€) ne représente plus que 3.5% de nos recettes de fonctionnement.

Voilà pour la structure du budget qui nous attend pour le 12 avril prochain.

- Le montant du budget investissement va atteindre cette année 11.2M€ déduction faite des travaux engagés en 2018, du remboursement du capital de nos emprunts et les écritures d'ordre cela va nous laisser un crédit de 6.9M€ pour les dépenses réelles nouvelles. A titre de comparaison : 3.6M€ en 2018 et à peu près 3M€ en 2017 donc un gros budget investissement en 2019 principalement (cela ne vous étonnera pas) c'est le secteur scolaire qui constituera l'essentiel de nos investissements avec un budget de 3.5M€ soit 51% de l'emprunt. Quelques exemples :

Fin de l'extension de l'école de la Sablière, transformation de l'école primaire de l'Ormeteau en maternelle, création de locaux périscolaires à l'école de l'Ormeteau et de la Sablière et extension des myrtilles et de la Verville (coût étude et travaux) enfin l'équipement de toutes les nouvelles classes créés dans l'année.

Après le secteur scolaire nous trouvons le secteur culturel pour lequel nous dépenserons 1.250M€ ce qui représentera 17.40 % du budget investissement avec pour principal poste bien évidemment la rénovation des Orangeries que vous avez tous pu constater en vous rendant sur place, le ravalement du théâtre et les acquisitions diverses du matériel et d'instruments pour l'école de musique.

Autre poste conséquent de notre budget d'investissement 2019 tout ce qui concerne la voirie et les réseaux et il y en aura pour 760.000€: création et réfection des trottoirs (avenue de l'Orangerie, avenue du Bois Chapet, rue du Petit Mennecy, chemin de la Butte Montvrain, rue de Paris) reprise des pavés du parc de Villeroy dans l'allée entre la fin du parking et le monument extension du réseau ERDF, création d'un Skateparc dans la zone de Montvrain II et création dans plusieurs endroits de la ville de places de stationnement.

Le service des sports représente 530.000€ de dépenses donc 7.70% de l'enveloppe, à titre d'exemple étude et début des travaux pour les vestiaires du stade Alexandre Rideau, aménagement de l'ancienne trésorerie en salle de sport, travaux dans les différents gymnases et évidemment comme à chaque fois l'acquisition de mobiliers et matériels pour le service des sports ainsi qu'un véhicule.

Le service de l'urbanisme sera doté de 213.000€ avec principalement un crédit pour acquisition d'un terrain.

La sécurité 150.000€ (équipement, caméras vidéo-protection, barrières de sécurité). Pour financer ces dépenses d'investissement très conséquentes en 2019, le besoin sera donc de 9.900.000€.

A ce jour, nous savons déjà pouvoir disposer de 1.6M€ au titre des PUP (projet urbain partenarial) qui sont affectés à l'école de la Sablière, au stade Rideau, à l'Orangerie, 550.000€ de subventions, 535.000€ de la FCTVA, 150.000€ de taxe d'aménagement et un autofinancement très important cette année de 3.6M€.

Le restant de l'équilibre de la section sera assuré par l'emprunt dont nous connaîtrons le montant lors du vote du budget car je le rappelle ce soir nous ne disposons pas encore de tous les éléments.

Voilà mes chers collègues comment se présentera le budget 2019 pour lequel j'ai eu le plaisir de vous présenter ce soir le rapport d'orientation.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Adopte à la majorité Après délibération,

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

## 3. SECURITE

Rapporteur: Claude GARRO

3.1 Extension du système de vidéo-protection et demande de subvention auprès de l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation.

Les extensions des caméras sont prévues pour l'année 2019 (une quinzaine supplémentaire), concernant le budget c'est à peu près 10.000€ par caméra, le coût estimé est à 147 750€ HT, nous pouvons obtenir par le FIPDR dans la limite de 40% soit 59 100€ et par cette délibération nous autorisons Mr le Maire à demander cette subvention.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Adopte à la majori	tė	
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

# 4. URBANISME-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT DURABLE

Rapporteur: Anne-Marie DOUGNIAUX

4.1 Autorisation du conseil municipal à Monsieur le Maire de signer un acte authentique de constitution de servitude au profit d'Enedis relatif à l'implantation d'un poste de transformation sur un terrain situe avenue de Neufville.

Bonsoir, cette parcelle appartient à la ville et la société ENEDIS a besoin d'y avoir accès à tout moment pour l'entretenir.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal,

Après délibération, Adopte à la majorité

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), POUR 33 Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-

José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET. HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr). Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD. CONTRE 0 ABSTENTION 0 ABSENT

4.2 Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) - Programme 2019.

Nous proposons de faire subventionner l'extension de trois classes pour le groupe scolaire de la Verville au titre de la DETR, nous pouvons être subventionnés à 50% des travaux qui coûtent 682.776.15€HT soit une subvention de 341 388.08€.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

0

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la majorité

recopie a la major	<del></del>	
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr),
		Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	33	POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO,
		Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier
		DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina
		COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-
		José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-
		CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra
		HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian
		BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis
		LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry
		GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr),
		Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.

CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

4.3 Désaffectation d'une partie du sentier rural n°30, jouxtant la parcelle BE n°513 sise 5, ruelle Michée en vue de son aliénation.

Nous avons fait une enquête publique qui s'est déroulée du 6 novembre au 20 novembre 2018, le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions avec un avis favorable sur ce dossier. Nous poursuivons donc l'aliénation du bien, le montant de la parcelle est estimé à 4000€ et la voisine souhaite l'acheter.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à l'unanimit	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

4.4 Demande de fonds de concours auprès de la communauté de communes du val d'Essonne pour le petit patrimoine touristique.

Il s'agit de demander à la communauté de communes une subvention de 6000€ pour la restauration de la fontaine du Parc de Villeroy, les travaux consistants en réseaux d'alimentation en eau du buffet d'eau et restauration du buffet d'eau.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à l'unanimité

Adopte à l'unanir	nité	TOTAL A
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-

		CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

4.5 Obligation de dépôt d'un permis de diviser

La mise en place du permis de diviser est multiple, elle sert à stopper l'hyperdensification, assurer un logement digne aux locataires, lutter contre les marchands de sommeil, améliorer le patrimoine et l'attractivité du territoire.

Le permis de diviser concerne les immeubles qui sont divisés en appartements, nous souhaitons qu'à partir du 1 juin 2019, tout propriétaire d'une maison individuelle ou d'un immeuble souhaitant diviser son bien de venir déposer un dossier en Mairie pour que nous puissions apprécier la salubrité et les conditions de sécurité des appartements.

Mr le MAIRE: merci Mme DOUGNIAUX sur ses explications et notamment la dernière délibération qui est particulièrement importante, nous sommes en effet la première commune Essonnienne à délibérer sur cette disposition prévue dans le cadre de la loi ENAN qui a été votée il y a quelques mois de cela, loi qui dans certains de ces axes peut faire l'objet de discussions et être contestée mais qui de ce point de vu là est particulièrement intéressante, puisqu'elle permet d'obliger effectivement des gens qui cherchent à surdiviser des biens, et bien de devoir passer par la case d'une autorisation d'urbanisme sous peine de sanction pénale ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant, donc merci à vous Madame l'Adjointe ainsi qu'au service pour avoir essayé extrêmement vite de délibérer sur cette nouvelle possibilité qui a été ouverte par le législateur.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adonte à l'unanimité

Adopte a l'unanim	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LETTE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	Jean Peren (pw), valence on CARD.
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	·

## 5 ASSAINISSEMENT- EAUX PLUVIALES

Rapporteur: Xavier DUGOIN

5.1 Transfert de la compétence eaux pluviales urbaines et de la fiscalisation au syndicat intercommunal d'aménagement, de rivières et du cycle de l'eau (SIARCE).

En l'espèce, nous redélibérons au fur et à mesure que les évolutions législatives transfèrent ses compétences des intercommunalités au bloc communal aux syndicats intercommunaux et en l'espèce comme l'ensemble des communes du Val d'Essonne, nous souhaitons que le SIARCE puisse récupérer cette compétence qu'il gérait d'ores et déjà pour nous qui a été retransféré aux communes au bloc communal du fait de l'application législative et que l'ensemble des communes du val d'Essonne souhaite pouvoir retransférer au syndicat.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à l'unanir	imité
-------------------	-------

POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD (pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (pvr), Sandrine LEROTY (pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN (pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr).
ABSENT	0	

#### 6 SPORTS-CULTURE-VIE ASSOCIATIVE

Rapporteur: Francis POTTIEZ

6.1 Sollicitation d'une aide au titre du dispositif contrats culturels de territoires pour l'année 2019 auprès du conseil départemental de l'Essonne.

<u>LE MAIRE</u>: En l'absence de Mr POTTIEZ je pense que vous aurez à cœur de lui donner satisfaction et de ne pas le blâmer pour être parti en congés en ne votant pas cette délibération d'intérêt général majeur et financier parcequ'autrement c'est notre R.O.B qui ne serait plus conforme à ce qui a été indiqué par Mr GARRO.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adonte à l'unanimité

		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr),
	1	Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	33	POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO,
10010		Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier
		DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina

		COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

Rapporteur: Jérémie ARTHUIS

6.2 Convention d'objectifs entre la commune de Mennecy et l'association « club sportif Mennecy football ».

Merci Mr le Maire, Il me revient de vous présenter 6 points.

Concernant les trois premiers points, il s'agit de renouvellement de convention pour les clubs sportif football, tennis et gymnastique rythmique.

A titre préliminaire, il est précisé que les conventions intègrent les engagements pris par la commune de respecter un espace sans tabac, de lutter contre les perturbateurs endocriniens et le traitement des déchets

Le premier point concerne la convention association « club sportif Mennecy football ». Il s'agit de renouveler la convention précédente qui prendra fin à compter du 25 avril 2019. Dans la présente convention qui vous est proposée cela intègre un nouvel engagement de projets pris par le club parmi lesquelles une création d'une section féminine, l'organisation d'une animation sportive en partenariat avec la maison des jeunes, la mise en place de deux contrats civils....il est précisé que les effectifs du club ont progressé de 14% en 2017/2018, il vous est donc demandé d'approuver la présente convention pour une subvention annuelle d'un montant de 28 500€ et ce durant les trois années de la présente convention.

Îl y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

Adopte a l'unanimi	iie	
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	·
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6.3 Convention d'objectifs entre la commune de Mennecy et l'association Mennecy gymnastique rythmique.

La deuxième convention, il s'agit encore de renouveler une convention association Mennecy gymnastique rythmique qui prend fin le 25 avril prochain.

Dans cette présente convention, le club s'engage à assurer au moins une participation à une des finales France lors des trois années de la convention, intervenir durant les vacances sur les accueils de loisirs, s'engager auprès du handicap en intervenant auprès du M.A.S Alter Ego.

La convention qui vous est demandée d'approuver, comprend une subvention annuelle pour les trois prochaines années de 23.200€.

Îl y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adonte à l'unanimité

Adopte à l'unanim	ite	
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6.4 Convention d'objectifs entre la commune de Mennecy et le tennis club de Mennecy.

Là encore c'est un renouvellement, dans la présente convention le club s'engage notamment à s'impliquer dans la vie associative de la commune, organiser des stages ou des animations pour les accueils de loisirs et la maison des jeunes pendant les vacances scolaires ou encore mettre à disposition ses terrains à l'accueil de loisirs, de la maison des jeunes et des agents communaux.

Nous avons enregistré des résultats sportifs durant les années 2017/2018 dans plusieurs sections sportives.

La présente convention qu'il vous est demandé d'approuver est une subvention annuelle pour les trois années à venir de 33 000€.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

TYTO DAY OF T SHAPE	~~~~~	
		Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr),
		Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis
POUR	33	POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO,
2002		Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier
		DUGOIN(pvr). Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS. Carina

		COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6.5 Subvention exceptionnelle pour un voyage scolaire à Renningen attribuée au collège de Mennecy.

25 élèves du collège du Parc de Villeroy partiront du 23 au 29 mai 2019 à Renningen, ville d'Allemagne avec laquelle Mennecy est jumelée, outre les objectifs qui vous sont détaillés dans la note de présentation, il s'agit de voter une subvention de 500€ pour l'organisation de ce voyage. Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

## Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à l'unanimité				
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.		
CONTRE	0			
ABSTENTION	0			
ABSENT	0			

6.6 Subvention exceptionnelle à l'association « fondation Saint-Cyr » pour le 4LTrophy. Il s'agit de subventionner un équipage composé en partie d'un élève de Saint-Cyr résidant à Mennecy.

Le 4L trophy est un raid étudiant, c'est un parcours qui part de France jusqu'au désert Marocain il s'agit de voter une subvention exceptionnelle à l'association « fondation Saint Cyr » d'un montant de 500€.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

Auopte a 1 unanimi		I DISTANCE DISCORDI CI EMENT Annia DIOCETTIMINI
POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

6.7 Subvention exceptionnelle à l'association « club sportif Mennecy football ».

Il s'agit d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 2000€, le montant de la subvention de 2019 d'un montant de 26 900€ a été voté au conseil municipal du 14 décembre 2018. Le club a sollicité une subvention exceptionnelle pour l'exercice 2019, afin de face à l'évolution constante de ses effectifs à savoir le projet de la création d'une section féminine, de la création de tournois et de stages ainsi que de renforcer son partenariat avec la commune, il est donc proposé au conseil municipal le vote de cette subvention exceptionnelle de 2000€.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à l'unanimité

POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
ABSENT	0	

#### 7 PETITE-ENFANCE

## Rapporteur: Dora DELAPORTE

7.1 Actualisation du règlement de fonctionnement du relais assistante maternelle (ram).

Bonsoir Mr le Maire, bonsoir tout le monde. Le règlement de fonctionnement date du 7 décembre 2012, il est nécessaire d'actualiser le règlement de fonctionnement car les missions et les activités du RAM évoluent, le règlement de fonctionnement permettra aussi aux deux animatrices du RAM de reprendre le document du règlement de fonctionnement avec des assistantes maternelles et de réajuster avec elles et ses équipes.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

## Le Conseil Municipal,

#### Après délibération, Adopte à la majorité

Adopte a la major	TEC	
POUR	29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD (pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (pvr), Sandrine LEROTY (pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN (pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr).
ABSENT	0	

## 8. ECOLOGIE URBAINE, SUIVI DES TRANSPORTS ET DE LA MONTEE EN DEBIT NUMERIOUE

#### Rapporteur: Elisabeth VASSEUR

8.1 Adoption des conventions entre le syndicat mixte ouvert Essonne numérique et la commune de Mennecy relatives aux autorisations de travaux, de droits d'usage et de droit de passage pour l'installation d'équipements de communications électroniques.

Les présentes conventions ont pour objet de préciser les conditions dans lesquelles la commune de Mennecy autorise Essonne Numérique à occuper des emplacements et à implanter ces équipements sur notre domaine privé ou public communal, les travaux sont en cours mais on prit un peu de retard s'est prévu d'ici à la fin de l'été. Il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces conventions ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

LE MAIRE: effectivement sujet extrêmement important puisque c'est la montée de la commune dans le cadre du 1<sup>er</sup> jalon développé dans tout le sud du département intégralement en haut débit pour la fin de l'année, on est sur des conventions qui arrivent un petit peu tard par rapport à ce qui a commencé à se faire mais on n'allait pas non plus bloquer le système et on est sur un élément particulièrement important et attendu par les Mennecois.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal,

Après délibération,

Adopte à la majorit	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

# 9. DEVELOPPEMENT DURABLE, AGENDA 21

Rapporteur: Jouda PRAT

9.1 Modification de la composition du comité de suivi et d'évaluation de l'agenda 21 de Mennecy Merci Mr le MAIRE, bonsoir à tous, le comité de suivi et d'évaluation est une instance de pilotage de l'Agenda 21. Il contribue à une démarche d'amélioration continue et participe au suivi de la mise en œuvre du programme d'action.

Afin d'enrichir la réflexion au sein de cette instance consultative, Mme Patricia MONTEIRO, Directrice des Services Techniques est proposée pour faire partie de cette instance partenariale.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Mme PRAT précise que c'est une personne compétente qui travaille très très bien au sein des services techniques et c'est pour cela qu'on aimerait bien l'avoir dans ce comité partenarial.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la majorit POUR	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	

9.2 Lutte contre la prolifération des frelons asiatiques : soutien financier de la commune aux Menneçois.

Le frelon asiatique est classé danger sanitaire de deuxième catégorie pour l'abeille domestique sur tout le territoire français et cela depuis 2012, il a été introduit accidentellement en France en 2004 dans un chargement de poteries chinoises.

Il peut se trouver dans un arbre, dans une haie, sous une tuile, dans un abri de jardin, il tue les abeilles en les stressant c'est donc un danger pour la pollinisation. Il faut savoir que la destruction d'un nid de frelons asiatiques ne doit se faire que par un professionnel, si une personne essaie (et il y en a beaucoup qui ont essayé) de détruire le nid, la destruction peut ne pas être parfaite et dans ce cas on envoie le nid chez le voisin.

Face au caractère invasif du frelon asiatique et aux risques qui affectent la sécurité publique, l'économie, l'environnement et la santé, si on s'approche des frelons asiatiques, ils attaquent en groupe et vous aurez 10 piqures de frelons asiatiques cela pourra peut-être occasionner un œdème qui peut être mortel surtout pour ceux qui sont allergiques.

Donc, la commune de Mennecy a décidé de mettre en place un dispositif d'aide via la police municipale qui ira informer l'habitant du caractère dangereux, et elle incitera auprès des propriétaires à faire appel à un professionnel.

Cette aide au particulier sera de l'ordre de 90€ TTC ce qui correspond à peu près à 50% du nid, si le nid est bien situé (à porter de main) on va vous dire 100€ s'il est plus haut on va vous dire 150€ et s'il est très haut (18 m) on va vous dire 450€ donc tout dépend de la situation du nid. Il faut savoir que lorsqu'on passe par un professionnel les prix passent du simple au double donc les habitants ont intérêt à faire des devis.

Il faut aussi faire remarquer que le nid en hiver est considéré comme un nid qui n'est pas actif et le frelon ne reviendra pas dans ce nid au printemps, donc la Mairie ne prendra en charge chez le particulier la destruction de ses nids qui ne sont pas actifs c'est-à-dire des nids qui sont là en hiver. Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

#### Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), POUR 33 Claude GARRO. Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis

		GUEZO, Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr), Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	0	
<u>'</u>		

9.3 Vœu de soutien à « l'appel pour un pacte finance-climat européen ».

Comme vous savez, le 17 juin 2011 la ville de Mennecy a lancé un projet d'agenda 21, en 2013 cet agenda a été adopté, avec cette adoption il y a eu un programme d'action.

L'axe stratégique n°1 de l'agenda 21 est la lutte contre le changement climatique et la réduction de gaz à effet de serre, plusieurs actions ont été réalisées en ce sens.

Aujourd'hui, l'urgence climatique est indéniable et la position énergétique doit être accélérée selon plusieurs scientifiques. La loi relative à la transition énergétique adoptée en 2015 concrétise la volonté des pouvoirs publics français de diviser par 4 les émissions à effet de serre d'ci 2050.

Hors, faute de moyens en autres, plusieurs données montrent que la France ne se trouve pas encore sur la trajectoire qui permettrait d'atteindre les objectifs fixés par cette loi. Un climatologue et un économiste ont lancé un défi à l'Europe par le projet de pacte finance-climat porté par une association loi 1901 « agir pour le climat » qui a pour seul objectif de promouvoir le pacte.

L'enjeu consiste à mettre la finance au service du climat, les signataires de cet appel demandent solennellement au chef d'Etat du gouvernement européen de négocier un pacte-climat et d'en faire un axe prioritaire.

Ce projet prévoit la création d'une banque européenne du climat et de la biodiversité et la constitution d'un fond spécifique, faut savoir que ses deux éléments là, sont vraiment novateurs pour mettre en œuvre le projet à savoir une banque et un budget européen consacré uniquement au climat afin d'investir dans la recherche qui est la lutte efficace contre le changement climatique.

C'est dans ce contexte et face à ses enjeux que la municipalité souhaite apporter son vœu de soutien au pacte finance-climat.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

LE MAIRE : Merci Mme PRAT pour les délibérations particulièrement importantes dans le cadre de l'appel finance-climat.

De très nombreuses collectivités de toutes tailles en d'ores et déjà été amené à délibérer sur ce vœu et sur ce souhait qui recouvre l'ensemble des points que nous avons portés dans le cadre de notre agenda 21 et que Jouda a apporté haut et dans le cadre des frelons asiatiques il y a là-dessus une véritable problématique, nous faisons un clin d'œil à «Mennecy et son histoire» qui n'est pas seulement son histoire mais quelque part son avenir puisque Nicole DUCHON avait été une des premières Menneçoise à me parler de ses problématiques qui coûtent cher et qui font que certains Menneçois ne traitent pas le problème et laissent les nids là où ils sont ou cherchent à les faire euxmêmes ce qui peut être inefficace et dangereux lorsque c'est en hauteur.

Sur ce sujet concernant l'apparition de l'espèce invasive (comme il y en a d'autres) est particulièrement dangereux pour les habitants mais surtout particulièrement dangereux pour l'écosystème puisque c'est un facteur de destruction des abeilles, nous avons souhaité essayer d'inciter les habitants de la commune à agir comme ils le doivent car c'est une obligation, le problème c'est que nous ne sommes pas forcément au courant de tous les nids qui peuvent se faire partout, en venant les accompagner financièrement, donc pour le coup Mennecy et son histoire non seulement a racontée le passé mais elle est attribuée à faire l'avenir, je tenais à faire ce clin d'œil à Nicole qui est parmi nous ce soir.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la major	33	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ(pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra
-------------------	----	---

		HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES(pvr), Jean-Stéphane MARTIN(pvr), Jean FERET(pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	The state of the s
ABSTENTION	0	

## 10 PERSONNEL

Rapporteur : Xavier DUGOIN

10.1 Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe.

Il nous est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe pour un agent qui a les conditions requises pour pouvoir bénéficier de cet avancement.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération, Adopte à la majorité

axdopte a la major	116	
POUR	2:9	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD (pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (pvr), Sandrine LEROTY (pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN (pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr).

10.2 Création de 4 postes d'adjoints techniques principaux de 2ème classe.

Il vous est proposé la création de 4 postes d'adjoints techniques principaux de 2<sup>ème</sup> classe là encore pour des agents pouvant y prétendent à l'ancienneté.

Il y a-t-il des remarques ? Avez-vous des questions ? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Adopte à la majorité

POUR	. 29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET(pvr), Romain BOSSARD(pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (pvr), Sandrine LEROTY(pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN(pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO(pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis	
------	------	---	--

		LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.
CONTRE	0	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES
ABSTENTION	4	(pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr).

10.3 Création de 2 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1ère classe à temps

Et enfin de créer de 2 postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 1ère classe à temps complet, là encore pour des agents en poste pouvant y prétendent.

Il y a-t-il des remarques? Avez-vous des questions? Je n'en vois pas.

Le Conseil Municipal, Après délibération,

Après deliberation, Adopte à la majorit POUR	é 29	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Annie PIOFFET (pvr), Romain BOSSARD (pvr), Anne-Marie DOUGNIAUX, Francis POTTIEZ (pvr), Sandrine LEROTY (pvr), Claude GARRO, Elisabeth VASSEUR, Alain LE QUELLEC, Xavier DUGOIN (pvr), Jouda PRAT, Jérémie ARTHUIS, Carina COELHO (pvr), Astrid BALSSA, Gilles BRANDON, Marie-José PERRET, Jean-Marc RITA LEITE, Elisabeth DELAGE-CHARMES, Catherine FOUQUE GUILLIET, Sandra HARTMANN, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Christian BOUARD, Christine COLLET, Dora DELAPORTE, Yannis LADJAL, Julien SCHENARDI, Jean FERET (pvr), Valérie GIRARD.	
CONTRE	0	CHEZO Appette GILLES	
ABSTENTION	4	Christian RICHOMME, Thierry GUEZO, Annette GILLES (pvr), Jean-Stéphane MARTIN (pvr).	

M. LE MAIRE. - Merci Monsieur le rapporteur, merci chers collègues, bonne soirée à vous.

La séance est levée à 19h58 Jean-Philippe DUGOIN CLEMENT Maire de Mennecy Vice-président de la Région Ile-de-France